

Le Principe

Valorisation des badges Ubiquus



Dès leur origine, dans les années 90, les badges et cartes Ubiquus furent élaborés d'une manière éco-responsable, en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclables **comme le papier et le polyester, au détriment du PVC.**

Le Groupe soulignait déjà sa volonté d'utiliser des matières premières écologiques pour permettre la valorisation des déchets produits lors de la fabrication. Garantis **sans PVC**, nos déchets industriels peuvent être incinérés sans risque d'émissions de **chlore.**

*Pourquoi le PVC est-il mauvais pour l'environnement ?
Certains types de PVC peuvent être recyclés. Toutefois, la grande majorité d'entre eux finit en décharge et est souvent incinérée. Auquel cas, en brûlant, le PVC va émettre du chlore dans l'atmosphère ce qui contribue au trop fameux trou de la couche d'ozone.*

Depuis 2008, Ubiquus s'est engagé plus avant dans sa démarche de respect environnemental en mettant en place un **processus** auprès de ses clients pour **valoriser les badges fabriqués.**

Valorisez vos badges usagés

Les clients du Groupe peuvent à présent retourner leurs badges usagés à l'unité de production de badges, Ubiquus DDM Laser de St Nom La Bretèche, qui prend en charge leur valorisation.

Il suffit à tout client d'adresser ses badges usagés à :

Ubiquus DDM Laser
Opération Valorisons Nos Badges Usagés
10 rue de la Plaine
78860 Saint Nom La Bretèche
Tel. : 01 44 14 16 00

Tout comme les déchets liés à la production, les badges eux-mêmes et leurs attaches sont, depuis le 1er janvier 2008, recyclés et valorisés. Dans cette optique, le choix du Groupe s'est porté sur une usine de valorisation située à **proximité** de l'unité de production de St Nom La Bretèche. C'est d'ailleurs l'une des plus innovantes et des plus strictes en la matière.

L'usine **Azalys** située à Carrières sous Poissy, **certifiée ISO 14001** en 2001, valorise les déchets d'une quinzaine de communes environnantes et vend plus de 75% de l'électricité produite à EDF... et ce, avec un contrôle très strict des émissions de polluants.

Le papier compte aussi

Nos badges sont réalisés à partir de papier et de polyester. Nous utilisons du papier labellisé FSC (Forest Stewardship Council), garantie que ce dernier provient de forêts aménagées de façon durable. Les règles FSC reposent notamment sur le respect des traités internationaux concernant les droits des peuples autochtones, des travailleurs forestiers et des communautés locales.

La valorisation énergétique des déchets

La valorisation, qu'est ce que c'est ?

Les déchets suivent un circuit complexe afin d'être transformés en énergie renouvelable et durable (voir schéma de transformation ci-après).

A chaque étape de la transformation, un contrôle strict des émissions de polluants est effectué afin d'assurer un niveau de protection de l'environnement optimal.

Chaque année, l'usine Azalys traite environ 115 000 tonnes de déchets qu'elle transforme en énergie ou en matière renouvelable. Elle revend ainsi à EDF 45 000 MWh électriques par an et produit environ 23 000 tonnes de mâchefers/an. Le mâchefer - fraction incombustible des déchets - est utilisé à la place des graves, notamment en technique routière (soubassement de voirie, remblais). Il permet d'économiser environ 93 tonnes de CO2 équivalent par kilomètre de route construit.

Communiqué de presse de notre partenaire, Azalys

Communiqué de presse

Contact :

Sandrine Catteau
Responsable communication
Tel : 01 55 47 91 03
sandrine.catteau@novergie.fr



CLIS d'Azalys (78) : Optimiser la valorisation énergétique des déchets dans le plus grand respect de l'environnement

La Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS), présidée par le Sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, s'est tenue ce jour, mardi 19 février 2008, au Centre de Valorisation Énergétique des Déchets - Azalys - à Carrières-sous-Poissy (78). Instance de concertation et de dialogue, la CLIS réunit les services de l'Etat (DRIRE, DDASS...), les associations pour la protection de l'environnement, les élus locaux, le Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains et son exploitant NOVERGIE - Groupe SUEZ- pour dresser le bilan de l'exploitation du Centre de Valorisation Énergétique des Déchets en 2007 et présenter les résultats des analyses des rejets gazeux ainsi que la campagne de surveillance de l'impact environnemental du site.

L'année 2007 a été marquée à la fois par une augmentation significative de la valorisation énergétique et la diminution de la consommation d'eau de ville par le site. L'amélioration des rendements énergétiques de la turbine a permis à AZALYS de produire 25 % de plus d'énergie par rapport à 2006 et de vendre 40 300 MWh électriques à EDF, soit l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de 53 200 habitants. Quant à la diminution de près de 50% de la consommation d'eau de ville par le site, elle est due aux modifications des circuits de vidanges et au recyclage des eaux de lavage des fumées dans le process. AZALYS démontre ainsi son engagement à produire une énergie renouvelable tout en réduisant l'impact de son activité sur l'environnement.

Car se référant aux seuils hollandais plus drastiques que la réglementation en matière de rejets atmosphériques, AZALYS enregistre pour l'ensemble de ses effluents gazeux des taux nettement inférieurs aux seuils fixés par son arrêté d'exploitation. A titre d'exemple, le site a divisé, en 2007, par 3 ses émissions de poussières et par 4 ses émissions d'oxydes d'azote, allant ainsi encore plus loin que les recommandations du Plan de Protection de l'Atmosphère de Paris. Quant aux rejets du site en dioxines-furannes, ils sont jusqu'à 14 fois inférieurs à la norme. Ces résultats très satisfaisants confirment les performances environnementales d'AZALYS.

La campagne de surveillance environnementale de septembre 2007 corrobore les analyses en continu et semestrielles des rejets atmosphériques de l'usine. Les retombées atmosphériques, ont été mesurées par des jauges, dispositifs de captation des retombées des fumées, placées dans l'axe des vents dominants du panache dans un rayon de 2 km autour d'AZALYS au mois de septembre 2007. Les teneurs en métaux lourds et en dioxines-furannes sont largement inférieures aux valeurs réglementaires en vigueur et typiques de celles observées en milieu rural. Ces analyses effectuées par des laboratoires indépendants agréés démontrent l'absence de risque pour les populations exposées aux rejets atmosphériques de l'usine. Cette campagne de surveillance dans l'environnement sera reconduite en 2008.

CLÉS 2007

Déchets valorisés sur AZALYS : 114 300 tonnes

Production d'électricité : 70 000MWh, soit l'équivalent d'une ville de 92 900 habitants éclairée

Production de mâchefers : 23 000 tonnes, valorisées à 100% en technique routière

8 788 tonnes de CO₂ évitées, 34 000 barils de pétrole économisés par la valorisation

Mesures environnementales disponibles sur www.novergie.fr

En nous réexpédiant vos badges usagés, vous contribuez activement à la création d'énergie de substitution, vous minimisez l'impact environnemental de votre événement et contribuez ainsi à la préservation de l'environnement pour les générations futures.

Circuit de valorisation des déchets de l'usine Azalys.

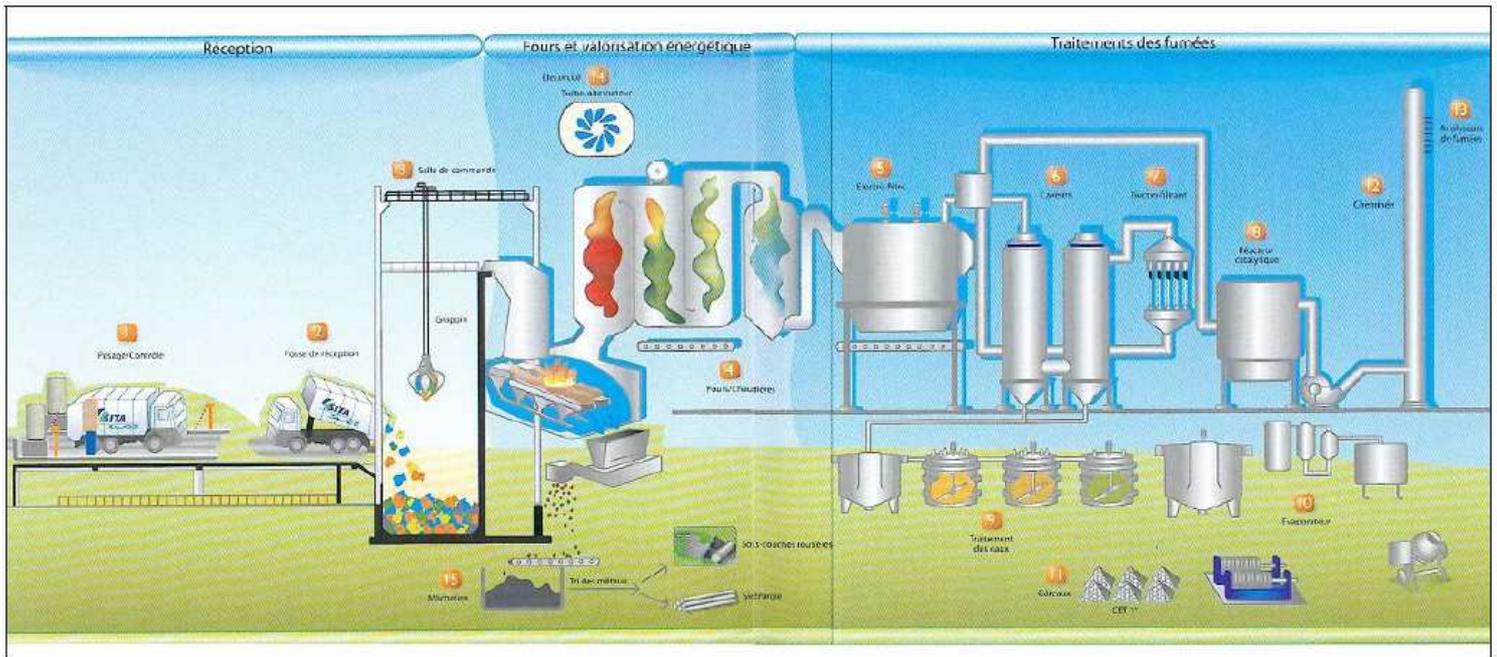


Schéma explicatif issu du Guide Novergie Ile-de-France & Nord-Est.

La mise en place

Information client

L'initiative de valorisation des déchets a débuté en janvier 2008.

A cette époque, Ubiquis a communiqué sur ce programme à travers la presse ou par des communications auprès de ces clients.

Faites une fleur à vos événements !
Adoptez le badge
éco-conçu et recyclé !

Faites aussi une fleur à l'environnement !

BADGES SANS PVC
 Depuis le lancement du badge nominatif en 48h, Ubiquis s'est résolument détourné du PVC, trop polluant, pour privilégier des matériaux recyclables pour la réalisation de ses badges :
 - papier pour le support,
 - polyester recyclable pour la plastification.

BADGES USAGÉS, BADGES VALORISÉS
 Depuis le 1^{er} janvier 2008, Ubiquis s'engage plus avant dans sa démarche éco-responsable.
 Vos badges usagés seront valorisés dans une unité certifiée Iso 14 001 située à proximité de notre site de production de badges, dans les Yvelines.

BADGES RETOURNÉS, BADGES VALORISÉS
 Comment faire ?
 Le carton de transport des badges est composé de deux parties. Conservez la partie supérieure pour la suite. Utilisez sa partie inférieure pour y coller de manière visible l'affichette ci-jointe.
 Placer le "bac de récupération" ainsi constitué à la sortie de votre événement.
 Après collecte des badges usagés, fermez la boîte avec la partie supérieure et renvoyez-nous le carton à :
 Ubiquis DDM Laser
 Opération Valorisons Nos Badges Usagés
 10 rue de la plaine
 78880 St Nom La Bretèche

[ubiQus]
 Contacts commerciaux : Téléphone 01 44 14 15 16 | Fax 01 44 14 15 15
 Email info@ubiqus.com | Site www.ubiqus.fr
 Pour nous adresser les badges Ubiquis après usage :
 Ubiquis DDM Laser / 10 rue de la plaine / 78880 ST NOM LA BRETECHE

Cette initiative a commencé par recueillir un accueil positif chez nombre de nos clients. Petit à petit, des badges usagés ou les badges des personnes non-venues (les « no-show ») nous ont été retournés.

Recycler... jusqu'au détail

Il était d'autant plus facile de nous renvoyer les badges usagés que le carton d'envoi des badges est lui aussi « recyclé » en urne pour recueillir les badges usagés.



Les résultats

Grâce à cette politique, ce sont désormais :

10 tonnes de déchets de badges
valorisées par Ubiquis chaque année.

Annexe documentaire

Certificat d'acceptation par l'usine d'Azalys :

NOVERGIE I.D.F.
CTVD AZALYS
 RD 190 – Les Bouveries
 78955 – CARRIERES SOUS POISSY
 ☎ 01 30 06 30 30 - = 01 30 06 30 40

TRAITEMENT DE DECHETS : CERTIFICAT D'ACCEPTATION N° 08 004

CLIENT

SOCIETE : DDM Laser
 ADRESSE FACTURATION : Parc d'Affaires – 10 rue de la Plaine – 78860 ST Nom La Bretèche
 ☎ 01 44 14 16 00 = 01 44 14 16 09 CORRESPONDANT Monsieur MIGNON

PRODUCTEUR
 (A REMPLIR PAR LE CLIENT)

SOCIETE PARTICULIER

ADRESSE DE FACTURATION CORRESPONDANT :

IDENTIFICATION DECHETS
 (A REMPLIR PAR LE PRODUCTEUR OU LE COLLECTEUR)

TYPE : O.M. EMBALLAGE PLASTIQUES PAPIERS
 AUTRES :

Conditionnement en bidon : maximum 30 litres.

Dans le respect de la réglementation de l'arrêté d'exploitation 95-108 du 11 septembre 1995, seule une bonne codification entraînera l'acceptation ou non d'incinérer ces déchets au CTVD AZALYS.

CODE DECHETS 15 01 06 A RENSEIGNER IMPERATIVEMENT SUR LE BSDI
 (Selon nouvelle nomenclature relative au décret du 18 avril 2002)

LIVRAISON HORS MARDI ET SUR RENDEZ-VOUS

EXTRAIT DE L'ARRETE D'EXPLOITATION AZALYS

Seuls sont admis les déchets ménagers et assimilés et les déchets industriels banals. Sont en particulier exclus :

- les déblais, gravats, décombres et débris provenant des travaux publics ou de particuliers ;
- les déchets contaminés des hôpitaux ou cliniques, les déchets issus d'abattoirs ainsi que les déchets spéciaux qui, en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif ne peuvent pas être éliminés par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques pour les personnes et l'environnement.

CTVD AZALYS

DDM COPIES OUI NON

DECHETS MENAGERES
 Parc d'Affaires du Vivier
 10 rue de la Plaine
 78860 ST NOM LA BRETECHE
 Tél. 01 44 14 16 00

Signature et Cachet

NOVERGIE I.D.F. - AZALYS
 RD 190 - Les Bouveries
 78955 CARRIERES SOUS POISSY
 ☎ : 01 30 06 30 30

Le 15 Janvier 2008
 Monsieur FAIVRE
 Directeur d'Exploitation AZALYS

Vocabulaire (définition Wikipedia)

Recyclage

Le recyclage est un procédé de traitement des déchets qui permet de réintroduire, dans le cycle de production d'un produit, des matériaux qui composaient un produit similaire arrivé en fin de vie, ou des résidus de fabrication. L'un des exemples qui illustre ce procédé est celui de la fabrication de bouteilles neuves avec le verre de bouteilles usagées.

Valorisation

La valorisation consiste dans « le réemploi, le recyclage ou toutes autres actions visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie » (loi du 13/07/1992).